

Houaïlou à l'honneur, dans le cadre du colloque Paysage et Biodiversité (Nouvelle-Calédonie)

Consulter les présentations et le replay vidéo du colloque du 25 janvier 2023 désormais disponibles sur :

<https://www.capitale-biodiversite.fr/ateliers/colloque-paysage-biodiversite>

Contexte du colloque :

Ce mercredi 25 janvier, la commune de Houaïlou et la Communauté du Pacifique sont intervenus dans le cadre de ce colloque organisé en France afin de présenter la restauration forestière de bassins versants pour la protection de la ressource en eau potable menée à Houaïlou.

Pour les communes et intercommunalités qui agissent depuis plusieurs années pour préserver ou restaurer la biodiversité sur leur territoire, le concours Capitale française de la Biodiversité offre la possibilité de valoriser, diffuser, partager leurs bonnes pratiques avec les autres collectivités et acteurs concernés.

En 2022, le thème du concours était « Paysage & biodiversité » pour lequel, la commune de Houaïlou a été une des lauréates concernant son action de restauration des bassins versants menée via le projet PROTEGE.

200 personnes étaient présentes, représentantes des collectivités lauréates ou participantes, et ont témoigné de leurs actions associant mise en valeur des paysages et préservation de la biodiversité : déclinaison des trames écologiques dans les documents de planification, conception et gestion écologique des espaces de nature, reconquête des paysages ruraux comme urbains en lien avec une large palette de politiques publiques (économie, tourisme, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, adaptation au changement climatique...).

Date du colloque :

mercredi 25 janvier 2023 de 9h30 à 15h30 (heure France) uniquement en ligne via une interface de webinaire

Programme : <https://capitale-biodiversite.fr/ateliers/colloque-paysage-biodiversite>

Ce colloque se poursuivra avec la publication prochaine de plus de 70 retours d'expérience de collectivités françaises sur ce thème.

Plus d'informations :

Le concours Capitale française de la Biodiversité est co-organisé par l'Office français de la Biodiversité, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), Plante & Cité, et les agences régionales de la biodiversité et collectifs régionaux pour la biodiversité, avec la participation de nombreux partenaires nationaux et régionaux.

L'édition 2023 du concours porte sur le thème "Arbres & Forêts" et les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2023.